

Chambre Synd. des Taxis Béarn/Pays Basque
BP 10 006
64240 HASPARREN PDC 1
Courriel : contact@unt64.fr
<http://www.unt64.fr>

Biarritz, le 19 novembre 2016

Cher(e) Collègue,

Comme chaque année, nous procédons à l'appel de la cotisation.

Au titre de l'année 2017, celle-ci est arrêtée à 160 € par adhérent, (+ 10 € par autorisation de stationnement supplémentaire), suivant la répartition ci-dessous :

- 80,00 € : Cotisation à l'Union Nationale des Taxis (Abonnement à la newsletter bimensuelle, accès au service juridique, accès réservé au site internet, ainsi qu'aux avantages proposés par ses partenaires MAAF, SIAGI, MNRA, ...)
- 80,00 € : Chambre Syndicale Béarn / Pays Basque (courrier, téléphone, déplacements, etc.)

Merci de nous faire parvenir votre règlement de 160 € (+ 10 € par autorisation supplémentaire) par chèque à l'ordre de C.S.T.B.P.B. à l'adresse ci-dessus, **accompagné du bulletin joint.**

Pour les nouveaux adhérents, une cotisation de bienvenue est établie pour la première année à 90 €.

Je vous ferai parvenir votre reçu dès réception.

N'hésitez pas à me faire part de vos problèmes, à me demander des informations ; dans la mesure de mes moyens, je vous répondrai.

N'oubliez pas de me signaler tout changement d'adresse et de me communiquer votre adresse mail.

Avec tous mes remerciements et dans l'attente, recevez Cher(e) Collègue, mes salutations amicales.

Le Président,
Baptiste ONDARTS

